

ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES & RÉGIONALES



Ce dimanche aura lieu le premier tour des élections départementales et régionales. Ce sera le moment de se déplacer jusqu'aux urnes pour désigner ceux qui nous représenteront dans ces instances. Rappelons que chaque élection a son importance et peut influencer sur l'évolution de notre commune. Alors, soyons citoyens et votons les dimanches 20 & 27 juin !

Les élections départementales se dérouleront au scrutin binominal mixte majoritaire à deux tours (en binôme obligatoire homme/femme). Les candidats pour notre canton "Côte Salanquaise" sont les suivants :

1	Mélanie CAIL - Jean-Luc CERDA (suppléants : Céline MAUSSANG et Thierry PARADA)
2	Jean-François LOPEZ - Christelle MARTINEZ (suppléants : Valentin CACERES et Vanessa BATLLE)
3	Madeleine GARCIA-VIDAL - Marc PETIT (suppléants : Catherine BILLES et Marc MEDINA)
4	Nathalie JURADO - Nicolas ROSE (suppléants : Anissa SAGUER et Mickael COTTEREAU)
5	Nathalie DENIS - Alain FERRAND (suppléants : Laetitia AGUILAR et Jérôme PALMADE)

Les élections régionales se dérouleront au scrutin de liste proportionnel à deux tours avec prime majoritaire. Les candidats sont les suivants :

1	Liste menée par Carole DELGA (tête de liste départementale Agnès LANGEVINE)
2	Liste menée par Malena ADRADA (tête de liste départementale Pascale ADVENARD)
3	Liste menée par Jean-Luc DAVEZAC (tête de liste départementale Solange NADAL)
4	Liste menée par Jean-Paul GARRAUD (tête de liste départementale Xavier BAUDRY)
5	Liste menée par Anthony LE BOURSICAUD (tête de liste départementale Anthony LE BOURSICAUD)
6	Liste menée par Myriam MARTIN (tête de liste départementale Josie BOUCHER)
7	Liste menée par Antoine MAURICE (tête de liste départementale Nicolas BERJOAN)
8	Liste menée par Aurélien PRADIE (tête de liste départementale Stéphane LODA)
9	Liste menée par Vincent TERRAIL-NOVES (tête de liste départementale Frédérique LIS)



Cette année, exceptionnellement, les bureaux de vote (1, 2 et 3) seront installés à la halle des sports, dès 8h et jusqu'à 18h. Pour voter, chaque électeur devra se munir d'une pièce d'identité, de sa carte électorale ainsi que de son propre stylo, conformément aux directives sanitaires. Du gel hydroalcoolique sera à la disposition de tous. Les citoyens devront passer deux fois successivement dans l'isoloir afin de pouvoir voter pour les deux scrutins électoraux.

COVID-19 : NOUVELLES MESURES GOUVERNEMENTALES

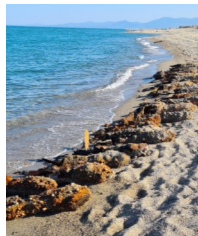
Le premier ministre Jean Castex a annoncé la fin du port obligatoire du masque en extérieur depuis ce jeudi, ainsi que la fin anticipée du couvre-feu, dès ce dimanche 20 juin. Le port du masque demeure obligatoire dans les lieux clos et reste la règle dans les regroupements, les lieux bondés, les files d'attente, dans un marché ou dans les tribunes d'un stade et lors des animations.

RÉFECTION DES CHEMINS



La réfection annuelle des pistes qui mènent aux plages nord et sud est terminée. Ces chemins, partie intégrante des espaces naturels de la commune, doivent permettre d'accéder au plaisir de la plage tout en respectant les milieux traversés.

DE NOUVELLES BOMBES DÉCOUVERTES



Ce week-end, ce ne sont pas moins de 42 bombes qui ont été repérées sur notre littoral. Immergées pour la totalité, elles ont été, après sécurisation du périmètre, récupérées et neutralisées par les démineurs de la marine nationale. Ces engins d'entraînement qui ressortent au gré des courants, ne sont pas dangereux pour les usagers de la plage. Ils font toutefois l'objet d'une procédure précise, afin qu'aucun risque ne soit pris, et ne doivent en aucun cas être manipulés.

"LES CONVIVIALES" ANNONCENT L'ARRIVÉE DE L'ÉTÉ !

LA FLAMME DE LA SAINT JEAN

Malgré un contexte encore particulier, Torreilles ne dérogera pas à cette tradition qui sera célébrée lors d'une soirée conviviale le mercredi 23 juin, sur le théâtre de verdure de la chapelle de Juhègues. Au programme : 20h30 : ouverture du site et vente de bouquets protecteurs de la Saint Jean par l'association "Saurimonda", 21h : "En attendant le feu", moment de partage autour d'une dégustation de muscat et de rousquilles dans une ambiance musicale traditionnelle (6 personnes maximum par table et assis), 21h45 : arrivée de la flamme par l'association Saurimonda, 22h : lecture du traditionnel message de la Saint Jean et embrasement. *Manifestation organisée dans le respect des règles sanitaires en vigueur. Entrée gratuite.*

APÉRO JAZZ AU VILLAGE

Première session des apéros jazz torreillans, le vendredi 2 juillet à 19h sur la place Louis Blasi, en compagnie de "TchikiSwing Quartet". Ces 4 musiciens toulousains transporteront le public, le temps d'un concert, dans l'univers des clubs de jazz de Saint-Germain-Des-Prés à l'époque où "Django" faisait courir ses doigts sur la corde de sa guitare. Le temps d'un concert unique, préparez-vous à un voyage dans l'ambiance électrique de Django Reinhardt et du jazz des années 50-60. Au programme : Django Reinhardt, Dizzy Gillespie, Count Basie, Cole Porter, Barney Kessel... Concert gratuit en présence des vignerons locaux.



L'ÉCOLE DE RUGBY FAIT DÉCOUVRIR SON SPORT À L'ALSH

Sous la houlette du manager sportif de l'école de rugby de la SCR-XV, Marc Peytavi Betriu, et de Jordan Vivier, stagiaire BPJEPS, les enfants de 3 à 6 ans ainsi que ceux de 6 à 11 ans ont bénéficié d'une initiation à la pratique du rugby sur la période de mai et juin. En effet, durant plusieurs temps périscolaires du mercredi matin, les enfants de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement ont pu ainsi découvrir de façon ludique et par une pédagogie adaptée, certaines notions de base du ballon ovale. Par de petits ateliers et de petits jeux, les tout petits comme les plus grands, garçons et filles, ont pu s'amuser en toute sécurité. De très bons moments d'échange et de convivialité partagés par tous.



MATCO ET SES ÉLÈVES EXPOSENT AU CUBE

EXPOSITION MATCO ET SES ÉLÈVES

L'association Sam&Co expose au Cube du 22 juin au 11 juillet. Cette exposition présente les œuvres de l'artiste Matco et de ses élèves. L'artiste effectuera une performance le dimanche 11 juillet à 10h et proposera un "vernissage" de fin d'exposition si les directives sanitaires le permettent. Ces réalisations sont à découvrir aux heures d'ouverture du Cube du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 18h jusqu'au 25 juin, puis à compter du lundi 28 juin du lundi au samedi de 10h à 13h et de 15h à 19h.

UN GUIDE POUR (RE)DÉCOUVRIR PERPIGNAN MÉDITERRANÉE



Perpignan Méditerranée s'invite dans la collection internationale des guides de voyage Hachette ! En ce début d'été, l'office de tourisme communautaire vient de lancer officiellement le premier guide de voyage dédié au territoire. 8 circuits d'itinérance, répondant aux tendances de consommation touristique actuelles de courts séjours, invitent le voyageur à l'évasion, au gré de la diversité et de la complémentarité de la destination Perpignan Méditerranée. Des plages du littoral aux contreforts des Corbières en passant par la ville centre, autant de bonnes adresses y ont été sélectionnées par la rédaction* pour découvrir les richesses et les talents locaux.

Une mine d'informations et de coups de cœur qui, en 160 pages, embarquent également les locaux à la re-découverte de notre territoire. Torreilles y trouve bien évidemment toute sa place. En vente dans les bureaux d'information touristique de la plage et du village au tarif de 9.90€. Infos : 04 68 28 41 10 – www.perpignanmediterraneetourisme.fr/un-grand-week-end-a-perpignan-mediterranee
*Adresses sélectionnées par la rédaction d'Hachette selon la cible des lecteurs de la collection "Un Grand Week-end".

ENSEMBLE, PROTÉGEONS LA RESSOURCE EN EAU

En raison de la sécheresse annoncée, le Préfet des Pyrénées-Orientales limite provisoirement certains usages de l'eau. Il est demandé à tous nos concitoyens d'optimiser leur consommation d'eau et de la réduire au strict nécessaire. Sont interdits : le prélèvement de l'eau pour le remplissage des piscines privées à usage unifamilial, exception faite de la première mise en eau après construction du bassin, le nettoyage des terrasses et des façades ne faisant pas l'objet de travaux, le lavage des véhicules hors des stations professionnelles sauf pour les véhicules ayant une obligation réglementaire et pour les organismes liés à la sécurité, l'arrosage des pelouses, des espaces verts publics et privés et des jardins d'agrément (à l'exception des jeunes plants de moins de trois ans sur demande expresse de dérogation) et l'arrosage des jardins potagers de 8h à 20h, les usages agricoles sont réduits de 25 %. L'eau est vitale, ensemble préservons-la ! Plus d'infos : <http://bit.ly/Preservationdeleau>

INCENDIES : PRÉVENIR LE DANGER

Chaque année, entre 700 000 et 1 million d'hectares partent en fumée tout autour du bassin méditerranéen. Pour éviter ce désastre et les risques encourus, il est important d'adopter les bons gestes. En premier lieu, il est interdit de jeter des objets incandescents, tels que les mégots de cigarettes sur les voies. Lors de vos promenades en nature, n'allumez jamais de feu. Enfin, soyez attentifs à vos barbecues. Ils émettent des particules incandescentes propices à déclencher un feu qui pourrait vite devenir incontrôlable. Dans la même optique, le brûlage de végétaux est interdit sauf en cas de dérogation prévue par la préfecture. Les déchets verts sont à déposer en déchèterie ou à composter. Par ailleurs, dans ce cadre de la prévention des incendies, le débroussaillage est rendu obligatoire par disposition préfectorale, qu'il revient aux particuliers de bien prendre en compte sur leur propriété. Concernant les espaces publics, la municipalité réalise actuellement ces missions. Pour avertir d'un incendie en cours, contactez le 18 ou le 112. Soyez rapide pour alerter et précis pour localiser le feu afin d'aider au mieux les services de secours. N'oubliez pas qu'un incendie est vite arrivé.



VES : "LES ASTUCES POUR BIEN VIVRE CHEZ SOI"

L'association Vivre Ensemble en Salanque propose trois ateliers gratuits consacrés à l'autonomie et à l'inclusion des seniors dans notre société. Ces séances, à destination des personnes de plus de 60 ans, sont centrées sur la prévention de la perte d'autonomie, la prévention des chutes et sur l'aménagement du lieu de vie. Ces ateliers auront lieu en présence d'un ergothérapeute du service "Merci Julie" et d'un professionnel en activités physiques adaptées de l'association "Profession sport 66", les 5, 6 et 19 juillet. Pour s'inscrire ou obtenir plus d'informations, contactez le 04.68.28.58.51.



Agenda sportif, festif, culturel

SAMEDI 19 JUIN :

> "Diamond Circus Tour" des Oiseaux de Nuit (COMPLET)

MERCREDI 23 JUIN :

> Feu de la Saint Jean, 21h - théâtre de verdure de Juhègues (gratuit)

VENDREDI 2 JUILLET :

> Apéro Jazz - "TchikiSwing Quartet", 19h - place Louis Blasi (gratuit)

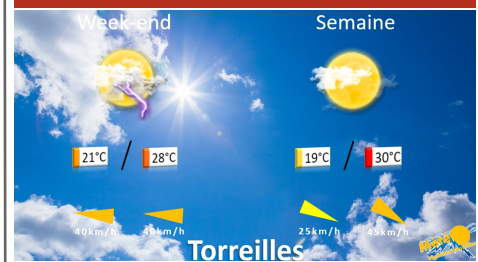
MARCHÉS :

mardis et vendredis au matin,
place Louis Blasi

INFOS PAROISSIALES

Messes : • Samedi 19 juin : 18h à Torreilles • Dimanche 20 juin : 9h30 à Le Barcarès ; 11h à Clairà ; 18h30 à Le Barcarès-plage (chapelle ND de Tous-les-Horizons) • Mardi 22 juin : 18h à St Laurent (maison paroissiale) • Mercredi 23 juin : 18h à Le Barcarès • Jeudi 24 juin : 18h à Clairà.

MÉTÉO



Rdv sur la page facebook "Meteo vigilance roussillon".

PLAN CANICULE

Dans le cadre du plan canicule 2021, et afin de pouvoir activer de manière réactive le dispositif de vigilance au profit des personnes les plus fragiles le cas échéant, la préfecture des Pyrénées-Orientales appelle à la mise à jour du registre des personnes vulnérables. Merci aux personnes concernées de se faire connaître auprès de la mairie au 04.68.28.32.02.

JURÉS D'ASSISES

Afin d'établir la liste départementale des Jurés d'Assises pour l'année 2022, neuf personnes inscrites sur les listes électorales de la commune de Torreilles seront désignées par tirage au sort. Ce dernier se fera publiquement en mairie le mercredi 23 juin 2021 à 8h45.

TRIBUNE LIBRE

CHEMINS DES PLAGES - A la demande de Torreillans, j'ai interrogé le Conseil municipal sur la question de savoir à qui appartiennent les chemins de terre des plages nord et sud, comportant des clubs de plage. Ces chemins ne sont entretenus qu'en période estivale, avec de nombreux nids-de-poule le reste de l'année. Les réponses données : 1/ ils appartiennent à la commune et leur entretien est de la compétence de Perpignan Méditerranée Métropole ; 2/ de façon voulue, la réfection se fait en été et non durant les autres périodes afin d'éviter les excès de vitesse des véhicules. Certains citoyens considèrent que cette politique favorise les touristes et non les Torreillans. C. MAMONTOFF, conseillère municipale de l'opposition.

TORREILLES INFO
www.torreilles.fr

Réalisation et impression : Mairie de Torreilles, commission «Communication» composée d'Emma SABATE, Damien CLET, Héloïse MONREAL, Aurélie SARTELET, Armelle CABROL. Directeur de la Publication : Marc MEDINA, Maire.